L'ESSENTIEL CALIBRA® + CHORISTE® + PEAK® SUR MAÏS LA SOLUTION IDÉALE EN PROGRAMME **OU EN POST-LEVÉE PRÉCOCE**

syngenta









- Composition : 400 g/l de S-métolachlore (HRAC K3) + 40 g/l de mésotrione (HRAC F2) + 20 g/l de bénoxacor

- Formulation : Suspension émulsion (SE)
- Dose homologuée: 3,75 l/ha
- Dose recommandée :
- Nombre max. d'application : 1
- maïs (grains, fourrage) : 90 jours maïs doux : 60 jours
- ZNT organismes aquatiques : 20 m*
- DVP : 5 m recommandé en bordure
- DRE: 48 heures
- CALIBRA n'est pas recommandé sur les périmètres des aires de captage d'eau prioritaires et les zones sensibles.

- Composition : 75 g/l de mésotrione (HRAC F2) + 30 g/l de nicosulfuron (HRAC B)
- suspension concentrée huileuse (SC)
- Dose homologuée : 1,5 l/ha, fractionnement possible
- Dose recommandée : 0,5 à 0,75 l/ha/an
- Nombre max. d'application : 1
- Positionnement en post-levée : BBCH 12 à 19
- DAR: BBCH 19
- ZNT organismes aquatiques : 5 m ZNT plantes non cibles: 5 m
- DRE: 6 heures

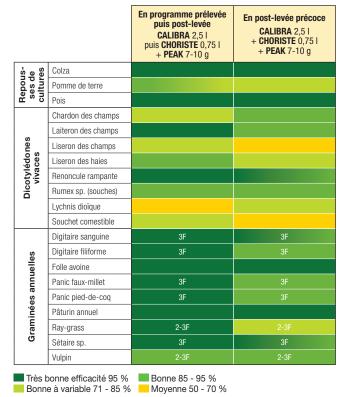
- Composition: 750 g/kg de prosulfuron
- **Formulation :** granulés dispersables dans l'eau *(WG)*
- Dose homologuée : 20 g/ha fractionnement possible
- Dose recommandée : 7 à 10 g/ha/an

- maïs grain : 90 jours,maïs fourrage : 60 joursmaïs doux : 42 jours
- Nombre maximum d'application : 1 avec, sur la même parcelle, 20 g/ha de 26,6 g/ha de PEAK maximum sur 3 ans.
- > ZNT organismes aquatiques : 5 m **ZNT plantes non cibles :** 20 m
- DRE: 6 heures

CONSEILS PRATIQUES

- L'utilisation de CALIBRA, CHORISTE, PEAK peut se raisonner soit, dans un programme pré puis post en 2 passages, soit en passage unique en post-levée précoce.
- La stratégie pré puis post avec CALIBRA suivi de l'association CHORISTE + PEAK est adaptée aux situations à flore mixte graminées + dicotylédones annuelles avec graminées dominantes.
- Le mélange CALIBRA + CHORISTE + PEAK en post-précoce est adapté aux situations à dominante dicotylédones classiques et à pression moyenne de graminées.
- En prélevée, CALIBRA gagne à être utilisé de suite après le semis sur un sol frais et humide.
- En post-levée précoce l'intervention doit être réalisée sur des adventices jeunes, en cours de germination ou non encore levées. Pour une efficacité optimale, il est recommandé d'intervenir sur des mais au stade 3-4 feuilles.
- En post-levée, l'intervention avec CHORISTE + PEAK doit être réalisée sur des adventices jeunes avant le stade 5-6 feuilles du maïs.
- Dans tous les cas, l'optimum d'efficacité est obtenu lorsqu'une pluie survient quelques jours après le traitement. Utilisez le service Agro-Météo Pro.
- Les doses recommandées peuvent être modulées en fonction de la flore à détruire et des conditions pédo-climatiques :
 - CALIBRA 2 à 2,5 l/ha
 - CHORISTE 0,5 à 0,75 l/ha
 - PEAK entre 7 et 10 g/ha.

		En programme prélevée puis post-levée CALIBRA 2,5 I puis CHORISTE 0,75 I + PEAK 7-10 g	En post-levée précoce CALIBRA 2,5 l + CHORISTE 0,75 l + PEAK 7-10 g	
Dicots classiques	Amarante sp.			
	Chénopode sp.			
	Morelle noire			
	Renouée persicaire			
	Renouée à feuilles de patience			
Dicotylédones difficiles	Abutilon de Théophraste ou d'Avicenne			
	Ambroisie à feuilles d'armoise			
	Arroche étalée			
	Datura stramoine			
	Fumeterre officinal			
	Gaillet			
	Géranium disséqué	2F	Coty-2F	
	Laiteron rude			
	Lampourde à gros fruits			
	Linaire sp.	2F	2F	
	Mercuriale annuelle	4F	4F	
	Pensée des champs	2F	2F	
	Pourpier maraîcher			
	Renouée des oiseaux	4F	4F	
	Renouée liseron	2F	4F	
	Véronique de Perse		2F	
Dicotylédones diverses	Capselle			
	Coquelicot	4F	4F	
	Matricaire camomille			
	Mouron des oiseaux			
	Moutarde des champs ou Sanve			
	Ravenelle			
	Rumex sp. (graines)			
	Séneçon vulgaire			



LES BÉNÉFICES AU CHAMP

- Souplesse de positionnement en fonction des conditions climatiques.
- Durée d'action et régularité d'efficacité.
- Solution à très large spectre graminées et dicotylédones combinant actions foliaire et racinaire.
- Excellente sélectivité.

CALIBRA® - Attention - H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.





CHORISTE® - Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



PEAK® - Attention - H302 - Nocif en cas d'ingestion. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832.

Numéro de TVA intra-communautaire: FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249: distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

CALIBRA® - AMM N° 2060088 - Composition: 20 g/l bénoxacor * + 400 g/l S-métolachlore * + 40 g/l mésotrione * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment le l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment en le route et si elles peuvent être facilement en levées. Contract à ria victime en porte et si elles peuvent efter facilement en levées. Contract à ria victime en porte et si elles peuvent efter facilement en levées. Contract à ria victime en porte et si elles peuvent en levées. Contract à ria victime en porte et si elles peuvent en levées. Contract à ria victime en porte et si elles peuvent en levées. Contract à ria victime en porte et si elles peuvent en levées. Contract à ria victime en porte et si elles peuvent en levées. Contract à ria victime de l'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

CHORISTE® - AMM N° 2100111 - Composition : 75 g/l mésotrione * + 30 g/l nicosulfuron - P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P391 Recueillir le produit répandu. P411 Stocker à une température ne dépassant pas 40° C. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux de surfu des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Spe3 Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

PEAK® - AMM N° 2080117 - Composition: 750 g/kg prosulfuron* - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeier un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaige. P391 Requeillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ous enemballage. Ne pas nettoyer le matérial d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPe 1 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer, tous les trois ans sur une même parcelle, plus de 20 g de prosulturon par hectare. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Spe3 Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.



maïs_MKG MAÏS_CP 18_